



## Commune de Monéteau

### COMPTE RENDU DE LA REUNION 30 juin 2008

Le conseil municipal légalement convoqué le 23 juin 2008 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

**Etaient présents** : M. Christian MOREL, maire délégué ;  
Mmes et Mrs Nelly RIMBERT, Patrick PICARD, Marie LEGENDRE, Jean-Marie DUGNY, Martine BLANVILLAIN, Jacky JOANNIS, Daniel CRENE, Adjointes ;  
Mmes et Mrs Pierre DUPAS, Jean-Luc SALMON, Josette BOUROTTE, Paolo ZAROS, Gilles CARRE, Jeannine GUILLEMOT, Yves SCALABRINO, Suzanne TERNAT-GAUTHERIN, Jean-Patrice BOURGOIN, Arminda GUIBLAIN, Barbara MOULIN, Moïse MENANT, Shéhérazade AMARI, Annie POITOU, Jean DELAS, conseillers municipaux.

**Etaient absents** : Mesdames Annie PETIT, Dominique LAURENT, Antoine LAURIER, excusés et représentés

**Secrétaire de séance** : Madame Barbara MOULIN

#### **GROUPEMENT REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE DE BOURGOGNE**

Compte tenu de son renouvellement le conseil municipal est appelé à désigner des personnes chargées de représenter la collectivité. Sont désignées Mesdames Nelly RIMBERT et Shéhérazade AMARI.

#### **COMMISSION DE FINANCES**

Réunis en commission le 10 juin, les membres ont examiné les différents documents budgétaires et proposent :

**Compte Administratif 2007** fait apparaître un déficit d'investissement de 1 137 263,68 € et un excédent de fonctionnement de 3 615 385,21 €. Il est voté à l'unanimité des membres présents et représentés, moins trois abstentions.

**Compte de gestion 2007** établi par le receveur n'appelle ni observation ni réserve.

**Régularisation du résultat de clôture** une différence de - 20 102,88 € entre le résultat d'investissement de l'ordonnateur et celui du receveur doit être régularisée, elle est constituée par une opération sous mandat antérieure à 1995 de +1 1195,61 € et la réforme de la M14 sur les ICNE de - 21 298,49 €

**Affectation du résultat** au vu des résultats, le déficit d'investissement est apuré par une affectation de 1 223 763,68 € en section d'investissement et le solde restant en fonctionnement pour un montant de 2 391 621,53 €

**Vote du budget supplémentaire 2008** : présenté en équilibre en dépenses et recettes et voté par chapitre, il s'élève à 2 646 459,53 € en fonctionnement et à 3 913 983,68 € en section d'investissement. Le budget est voté à l'unanimité des membres présents et représentés, moins 2 voix contre et une abstention.

## **DECHETTERIE DU SEIGNELOIS – CONVENTION**

Avec la fermeture du pont, l'accès à la déchetterie pour les habitants de la rive droite n'est pas aisé. Le centre d'enfouissement de Pien accepte bien les déchets verts les mercredis et jeudis après midi et le samedi matin mais refuse tous les autres déchets et surtout le tri car il n'est pas équipé. Contacté le président de la communauté du Seignelois accepte l'utilisation de la déchetterie installée à Seignelay pour les habitants de la rive droite et de Sougères, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 jusqu'à la fin des travaux moyennant une participation communale, au prorata de la durée d'utilisation, de 35 €/an par foyer. Une carte est à retirer en mairie. La liste des détenteurs de carte sera établie.

Le conseil accepte cette proposition et autorise le maire à signer la convention à intervenir.

## **DOMANYS – CESSION DE TERRAIN A LA COMMUNE**

DOMANYS propriétaire d'un ensemble immobilier, rue Jean Mermoz, est favorable à l'abandon d'une partie de la voirie dans le domaine public (809 m<sup>2</sup>) et à la vente d'une surface limitrophe à la voirie permettant la réalisation de place de stationnement public (874 m<sup>2</sup> environ). Les surfaces sont à déterminer par un document d'arpentage.

Le conseil émet un avis favorable à la rétrocession de la voirie et son intégration dans le domaine public et à l'acquisition d'une surface de terrain pour la réalisation de place de stationnement, autorise le maire à signer toutes pièces s'y rapportant.

## **JURES D'ASSISES**

Le nombre de noms à tirés au sort est de 12 pour Monéteau et Sougères. Lors du tirage au sort, il n'appartient pas au conseil de s'inquiéter des incompatibilités ou incapacités.

*Pour information : Les jeunes de moins de 23 ans en 2008 ne pourront être désignés, les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent solliciter une dispense.*

Par contre, la liste communale ne pourra comprendre de jurés qui bien qu'inscrits sur la liste générale, n'auraient pas leur domicile ou leur résidence principale dans le ressort de la cour d'assises c'est-à-dire dans le département de l'Yonne.

Les douze personnes tirées au sort sont avisées personnellement.

## **PERSONNEL**

Le Comité Technique Paritaire (CTP) est constitué d'un nombre égal d'élus et de représentants du personnel. Le conseil fixe à 4 le nombre de sièges pour les représentants du personnel égal au nombre de sièges des élus.

## **COMMISSIONS**

- comité de pilotage « petite enfance » du 12/06 réunissait des représentants de la CAF, du Bébébus, du relais Dauphin et un responsable du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour un bilan des activités, de l'exercice 2007, liées à la petite enfance (4/6 ans) sur la commune. Le bilan Bébébus est satisfaisant, 32 % concernent les enfants de Monéteau et Sougères. Le relais Dauphin recense 300 assistantes maternelles, il sert de liaison entre parents et assistantes maternelles, il aide aux démarches administratives, à la professionnalisation des assistantes maternelles et à l'animation. Le bilan du CLSH est globalement positif, mais peu d'enfants de 4/6 ans pour un taux d'encadrement trop important selon les critères de la CAF. Une évolution du « contrat enfance » vers un « contrat enfance-jeunesse » est à étudier ainsi que la modularité des tarifs. Il concernerait les jeunes de 4 à 18 ans et permettrait l'habilitation de la garderie, le personnel étant qualifié (titulaire du BAFA).
- Scolaire du 12/06 a examiné le devenir des Emplois-Vie-Scolaire (EVS), ils sont maintenus par l'Education Nationale à la rentrée 2008 ; l'évolution des effectifs des 5 dernières années ; la mise en place de la semaine des 4 jours. Elle a été informée de la réorganisation des emplois du temps des Adjoints Techniques Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) et des mouvements dans les enseignants.

- Urbanisme du 19/06 : présentation du déroulement de la procédure d'élaboration du PLU par la société C2G environnement.
- Avancées sociales du 23/06 : réunissaient outre les membres de la commission, des représentants de la CAF, de la Mutualité Française, de la PMI du Conseil Général pour l'élaboration du projet social. La trame d'un projet a été remise à chaque membre avec la convocation du 09/07.
- Environnement du 21/06 : concernait la présentation du service technique, installation et fonctionnement. Il comprend 16 agents et 2 apprentis, répartis par moitié entre la voirie et les espaces verts, chargés de l'entretien des espaces verts (15 ha de tonte), des fossés et chemins communaux, du fleurissement, des réparations courantes dans les bâtiments, de l'aide aux manifestations.
- Scolaire du 25/06 : a examiné les propositions de ré- organisation des emplois du temps des ATSEM, suite à l'application de la semaine de 4 jours dans l'Education Nationale. Maintien des dispositions actuelles dans le temps scolaire avec une heure de ménage le soir, et emploi au CLSH les mercredis et pendant les vacances d'hiver et de printemps. L'agent non qualifié est incité à passer le concours.
- Sports et Loisirs du 28/06 : ouverte à tout le conseil examinait la demande de l'Association Sportive Automobile de l'Auxerrois d'organisation d'un rallye automobile sur la commune en septembre regroupant 150 à 200 véhicules. Cette manifestation doit amenée une animation sur la commune mais également des retombées économiques non négligeables pour les commerces locaux. Les participants séjournent sur place un week-end (hôtellerie, restauration). Le conseil donne son accord.

## **TRAVAUX**

***Le rapport annuel du service d'épuration*** transmis par le SIETEUA est soumis au conseil, il comprend :

- l'étendue territoriale et les compétences du SIETEUA ;
- les compétences déléguées ;
- Les indicateurs techniques : schéma d'assainissement des eaux usées et moyens de traitement (stations d'épuration) ;
- La filière « boues » ;
- Le prix du service de l'épuration ;
- Le programme pluriannuel de travaux.

Le conseil prend note du rapport.

***La station d'épuration*** : la mise en service est maintenue pour la fin d'année, malgré un clarificateur présentant des fissures. La Lyonnaise des Eaux, délégataire de service, est toujours en poste, elle a fait appel du jugement. Mise en place d'une régie de direction.

### ***Le point sur les travaux***

- place de la mairie : décaissement de la partie de chaussée à l'entrée du Pont, reprise des réseaux, pose des bordures, préparation d'une demi chaussée de la RD 84, rabotage. A partir du mardi 17, mise en œuvre des enrobés devant le pont et du béton sur la demi chaussée RD 84 devant le château, préparation de la contre allée rue des Ecoles et mise en œuvre du béton. Réalisation des trottoirs vers le Pont. Dans le parc, délimitation du parking privatif et pose des bordures, décaissement du parking derrière la poste, pose du réseau d'eaux pluviales. La réception de l'arrosage prévue vendredi dernier est reportée d'une semaine (réglage à terminer), examen de la signalisation verticale et de l'application de la zone « 30 », aménagement de l'espace situé en amont du pont sur la rive droite, le conseil général prolonge la rambarde, le basculement de circulation sur la RD 84 se fera fin juillet.
- Pont : installation du chantier le 12/06. Le 18/06, livraison de l'échafaudage et montage du plancher sous pont. Le 19/06, livraison échafaudage tubulaire et montage. L'éclairage du pont a été confié au SIEA c'est donc l'entreprise DRTP qui réalisera les travaux, mais rencontre des difficultés de fixation.
- Les Boisseaux/Prés Hauts : pose des branchements EU rue des Prés hauts, pose du réseau EU dans la partie liaison, pose des massifs de candélabres.
- Le programme voirie 2008 : comprend le réaménagement de l'avenue de l'Île de France qui sera présenté aux riverains le samedi 12 juillet à 9 h 30 et à la commission de voirie.

## **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Le conseil ne préempte pas.

## **DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION**

<b>Prestataire</b>	<b>Date</b>	<b>Objet de la décision</b>	<b>Montant TTC</b>
LOGIDOC	10/06/08	Contrat de suivi de logiciel – maintenance annuelle.	60,00

Le conseil prend acte de cette information

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### Association des Villages Traversés par la RN77

Suite à la réunion du 04/06/2008, en présence de nombreux maires et de représentants de la DIRCE. L'association incite les communes situées sur le parcours Auxerre-Troyes à faire adopter, par leur conseil municipal, une motion demandant expressément qu'une solution de substitution soit trouvée sur le parcours Auxerre-Troyes dans l'hypothèse où le projet A26 serait abandonné.

Les représentants de la DIRCE ont vivement incité les municipalités à déposer des demandes d'analyse techniques auprès de leur service afin qu'il puisse proposer des solutions adaptées aux particularités de chaque commune.

Le conseil demande expressément l'étude pour trouver une solution de substitution sur le parcours Auxerre-Troyes dans l'hypothèse où le projet A26 serait abandonné et décide de soutenir le projet de soumettre les transports routiers atypiques et de matières dangereuses à dévier leur trajet par l'autoroute Troyes-Sens-Auxerre.

Distribution du magazine : à compter du 4 juillet

Fête des 13 et 14 juillet : la commune organise, le 13, la retraite aux flambeaux. Cette année les lampions seront distribués dans la petite salle du foyer, et le circuit restera sur la rive droite ; le 14, le feu d'artifice, prévoir une surveillance particulière du Pont afin qu'il ne soit pas escalader.

Salon des fleurs et du jardin à Migennes : organisé par l'association d'horticulture de l'Yonne le 1<sup>er</sup> week-end de septembre, dans un but éducatif. La Ville de Monéteau y sera représentée sur un stand de 35 m<sup>2</sup>.

Verger conservatoire : la société d'horticulture souhaite mettre en place un verger pour la préservation d'anciennes variétés de fruitiers avec but éducatif et recherche un terrain de 3 000 m<sup>2</sup> environ.

Maisons fleuries : la commission communale passera mercredi 2/07 et la commission départementale le 8/07. Les propriétaires du 72 avenue de Saint Quentin ont fait une journée « portes ouvertes » de leur jardin magnifiquement décoré le dimanche 29/07.

Prochaine réunion : le 8 septembre 2008 à 20 h 15 à Sougères sur Sinotte.